

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9167**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence : Licence Sciences humaines et sociales, mention Anthropologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université d'Aix-Marseille I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel aura pour vocation d'assurer les activités suivantes :

- 1- Recherche de terrain
- 2- Gestion de projets
- 3- Documentation

Les compétences associées sont: (les n° renvoient aux n° des activités ci-dessus)

1- Conduire des enquêtes de terrain (enquête orale, observation, inventaire, collectes d'objets et d'archives privées)
Identifier des problématiques pertinentes

Observer, analyser et interpréter les processus culturels et sociaux

Comprendre les relations interculturelles et leurs conséquences sur la société

Analyser, interpréter et critiquer des résultats

2- Participer à la conduite de projets de patrimonialisation ou de médiation culturelle

Participer à la collecte d'objets et d'archives privées

Participer aux inventaires des collections muséographiques

Contribuer à la recherche de subventions

Participer à la diffusion de connaissance sous forme de reportages, de sites internet, d'émissions radio ou TV, d'expositions

3- Collecter des informations et documents scientifiques

Collecter des données d'archives dans la presse écrite ou audiovisuelle

Synthétiser l'information

Rédiger des comptes-rendus, articles

L'ensemble des activités s'appuie sur la base commune des capacités et connaissances attestées suivantes :

Connaitre les spécificités anthropologiques de plusieurs aires culturelles (Europe, Scandinavie, Balkans, Maghreb, Proche-Orient, Afrique, Asie du Sud-Est, Océanie...).

Maîtriser les problématiques sociales et culturelles fondamentales (la parenté, les pratiques religieuses, l'économie, les Savoir-faire et la culture matérielle, les jeux et les sports, l'art et l'esthétique, la technologie...).

Pratiquer une ou plusieurs langues vivantes

Maîtriser et mettre en oeuvre des techniques d'enquête et des outils de conduite de projet

Faire preuve de créativité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Enseignement et recherche
- Fonction publique internationale, nationale et territoriale
- Administration de la culture (patrimoine matériel et immatériel)
- Muséographie
- Journalisme écrit ou audiovisuel

- Attaché de recherche sciences humaines (après poursuite d'étude en Master)

- Ethnologue chercheur

- Journaliste (reporteur, grand reporteur...)

- Documentaliste, archiviste

Codes des fiches ROME les plus proches :

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

Apprentissage du travail de documentation et de rédaction :
 6 crédits de travail universitaire sur les deux premiers semestres.

Maîtrise d'une langue vivante :
 24 crédits de langue vivante sur les trois années.

Histoire de la discipline :
 6 crédits d'initiation à l'anthropologie (semestre 1).
 6 crédits d'analyse de document ethnographique (semestre 1).
 12 crédits d'histoire et théories de l'anthropologie (semestre 3 et 5).
 6 crédits de Problématique et méthode (semestre 5).

Connaissance des aires culturelles :
 30 crédits répartis sur les trois années portant sur la connaissance des aires culturelles suivantes : Provence, France, Europe, Maghreb, Turquie, Méditerranée et Moyen-Orient, Iran, Afrique, Amérique, Asie du Sud-Est, Océanie.

Connaissance des grands domaines de recherche :
 24 crédits portant sur l'Anthropologie de la parenté, Anthropologie religieuse, Anthropologie Economique, Anthropologie de l'entreprise, anthropologie politique, technique et objet, anthropologie de l'art et de l'esthétique, anthropologie urbaine, anthropologie des jeux et des sports. (semestre 3,4,5,6).

Méthodologie de l'enquête de terrain :
 12 crédits d'enquête ethnographique, connaissances et maîtrise des sources, enquête orale, observation de terrain, enregistrements audio et visuel (semestre 4 et 5).

Ouverture disciplinaire :
 Options libres (18 crédits répartis sur les semestres 3,4,5 et 6).

Pré-professionnalisation (dont un stage en entreprise ou en institution):
 6 crédits de Médiation culturelle, apprentissage des techniques de médiations culturelles, exposition, muséographie, création de site Internet, émission de radio, presses... (semestre 6)

6 crédits de Stage en entreprise ou en institution (de 10 à 15 jours de travail effectif dans une structure professionnelle utilisant les compétences de l'anthropologue). Mise à l'épreuve des compétences de l'anthropologue dans un secteur d'activités déterminé par l'étudiant. (semestre 6)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de 100% d'enseignants (Directeur du département, directeur de la licence, responsable des équivalences)
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) en termes de 100% d'enseignants (Directeur du département, directeur de la licence, responsable des équivalences)
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Commission pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Enseignants, professionnels, représentant de la formation continue et de la commission pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO n°101 du 30 avril 2002.

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Aix-Marseille I

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université d'Aix-Marseille I

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Habilitation n° 20042871

Pour plus d'informations

Statistiques :

LICENCE SUSPENDUE jusqu'en 2008 (3ème année) :

2004-2005: 121 étudiants

2005-2006 : 101 étudiants

2007/2008 : 56 étudiants

Autres sources d'information :

2008-2009

Licence 1 : 34 étudiants / licence 2 : 23 étudiants / licence 3 : 40 TOTAL : 97

2009-2010

Licence 1 : 92 étudiants / licence 2 : 36 étudiants / licence 3 : 32 TOTAL : 160

(Ajouter à ce chiffre 300/400 étudiants de mineure ou inscrits dans nos cours optionnels.)

[Université d'Aix-Marseille I](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône (13) [Marseille Saint-Charles]

<http://anthropologie.mmsh.univ-aix.fr/Pages/Default.aspx>

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Provence. 3 place Victor Hugo, 13331 Marseille cedex 03

Historique de la certification :

Le département d'anthropologie (intitulé avant 2005 « département d'ethnologie ») existe depuis 1991 comme département autonome. La licence d'anthropologie en trois ans existe depuis 2008. Avant 2008, une licence d'ethnologie était délivrée mais le cycle de formation ne commençait qu'en troisième année.

Des échanges SOCRATES sont possibles avec différentes universités :

- Université de Roskilde (Danemark)
- Université autonome de Barcelone (Espagne)
- Université de Lodz (Pologne)
- Université d'Uppsala (Suède)
- Universités Sussex-Brighton et de Kent (Grande Bretagne)
- Université Laval (Canada Québec)
- Université libre de Bruxelles (Belgique)
- Université de Banghi (République centrafricaine)
- Université catholique (Belgique)
- Université libre (Allemagne Berlin)
- Université de Mainz (Allemagne)
- Université de Bamako (Burkina Faso)
- Université d'Hanoi (Viet nam)
- Université d'Antananarivo (Madagascar)